



DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Date : 14 Avril 2021

Objet : **N°AO-002/21/CI/CBIT – METTRE A JOUR LES CONTENUS DU PORTAIL WEB CBIT ET AMELIORER LES FONCTIONALITES DU PORTAIL**

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau projet « RENFORCEMENT DE LA CAPACITE NATIONALE A METTRE EN ŒUVRE LES ELEMENTS DE TRANSPARENCE DE L'ACCORD DE PARIS à MADAGASCAR », Conservation international (CI), sise au Lot II W 27 D Rue Vittori François Ankorahotra – Antananarivo, lance le dossier d'appel d'offres aux consultants ou cabinets qualifiés pour mettre à jour les contenus du portail web CBIT et améliorer les fonctionnalités du portail, dans l'objectif d'accompagner le Bureau National des Changements Climatique et de la REDD+ dans la conception et l'opérationnalisation d'un portail web afin d'assurer une meilleure centralisation, circulation et diffusion des informations et données sur le changement climatique. Le dossier d'appel d'offres ci-joint contient toutes les informations nécessaires à la consultation.

Les soumissionnaires intéressés peuvent soumettre leurs propositions techniques et financières en version numérique à l'adresse email : infos.cimadagascar@moov.mg avec la mention « MISE A JOUR DU PORTAIL WEB » en objet du mail **ET** en version physique à l'adresse : Conservation international (CI), sise au Lot II W 27 D Rue Vittori François Ankorahotra – Antananarivo, au plus tard le **08 Mai 2021** à dix-sept heures (17h) portant la référence « MISE A JOUR DU PORTAIL WEB ».

Toutes les demandes d'information sur l'appel d'offres sont à envoyer à l'adresse e-mail maminirinafanilo@yahoo.com.

Tous les candidats doivent appliquer les règles d'éthique professionnelle les plus strictes lors de la préparation et de la soumission de leurs propositions. S'il est sélectionné, il doit exécuter les prestations conformément au code d'éthique de CI.

La réputation de Conversation International (CI) découle de notre attachement à nos valeurs fondamentales : intégrité, respect, courage, optimisme, passion et travail d'équipe. Le code de déontologie de CI (le "code") fournit aux employés de CI, aux fournisseurs de services, aux experts, aux stagiaires et aux bénévoles des conseils sur la mise en pratique des valeurs fondamentales de CI et définit des normes minimales de conduite d'éthiques que toutes les parties doivent respecter.

Pour être recevable, tous les candidats doivent signer une déclaration de transparence, d'intégrité, de responsabilité environnementale et sociale.

Toute violation du code de déontologie et de l'intégrité du processus de passation de marchés ainsi que de tous les documents doivent être signalés à CI via son service d'assistance en matière d'éthique à l'adresse www.ci.ethicspoint.com.



DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Numéro de l'appel d'offres : N°AO-002/21/Ci/CBIT

Le recrutement d'un groupe de consultants nationaux pour la
**MISE A JOUR DES CONTENUS DU PORTAIL WEB CBIT ET AMELIORATION DES FONCTIONALITES DU
PORTAIL**

**Entité contractante :
Conservation International/CBIT**

**Financement en vertu du renforcement de la capacité nationale à mettre en œuvre les éléments de
transparence de l'Accord de Paris à Madagascar.**



Section I. Instructions et directives générales

- 1- Introduction
- 2- Instruction aux soumissionnaires
- 3- Calendrier de soumission
- 4- Evaluation des propositions et attribution du contrat

Section II. Spécifications

Termes de références

Section III. Normes d'approvisionnement et de contrat

Modèle d'Engagement du candidat en matière de transparence, d'intégrité, de responsabilité environnementale et sociale

Section I. Instructions et directives générales

1- Introduction

Dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau projet « RENFORCEMENT DE LA CAPACITE NATIONALE A METTRE EN ŒUVRE LES ELEMENTS DE TRANSPARENCE DE L'ACCORD DE PARIS a` MADAGASCAR, Conservation International sollicite de la part des consultants ou cabinets pour la mise à jour des contenus du portail web CBIT et amélioration des fonctionnalités du portail, dans l'objectif d'accompagner le Bureau National des Changements Climatique et de la REDD+ dans la conception et l'opérationnalisation d'un portail web afin d'assurer une meilleure centralisation, circulation et diffusion des informations et données sur le changement climatique.

2- Instructions aux soumissionnaires

a) Date limite de soumission

Les dossiers de soumission doivent contenir une proposition technique et une proposition financière à envoyer en version numérique à l'adresse email suivante : infos.cimadagascar@moov.mg **ET** en version physique à l'adresse : Conservation international (CI), sise au Lot II W 27 D Rue Vittori François Ankorahotra – Antananarivo, au plus tard le 08 Mai 2021 à dix-sept heures (17h) portant la référence « MISE A JOUR DU PORTAIL WEB ».

Tous les dossiers reçus après la date et l'heure indiquées sont irrecevables et rejetés.

b) Demande d'éclaircissement

Les soumissionnaires intéressés peuvent soumettre leurs questions à l'adresse e-mail suivante maminirinafanilo@yahoo.com. Toutes les questions et réponses seront transférées par CI à tous soumissionnaires ayant fait la demande du présent dossier.

c) Exigences aux dossiers de soumission :

Toutes les propositions doivent être soumises en un seul volume, composées de :

- La proposition technique
- La proposition financière, et
- L'engagement du soumissionnaire en matière de transparence, d'intégrité, de responsabilité environnementale et sociale.



Le présent dossier d'appel d'offres n'oblige pas la CI à exécuter un contrat ni à lui engager à payer les frais pour la préparation ou la soumission des propositions. En outre, CI se réserve le droit de rejeter toute proposition, si une telle action est considérée comme étant dans le meilleur intérêt de CI.

i. Proposition technique

La proposition technique doit comprendre les parties suivantes :

- Partie 1 : l'approche technique, la méthodologie et le plan de travail détaillé. La proposition technique doit décrire en détail l'approche proposée par le soumissionnaire pour l'exécution des exigences décrites à la Section II : Spécifications - les termes de référence. Elle doit démontrer une compréhension claire des tâches à entreprendre et des responsabilités de toutes les parties concernées. Le soumissionnaire doit inclure dans la proposition technique le personnel à affecter pour chaque tâche et définir les missions à lui confier, le moyen matériel à utiliser, les sous-traitants qui seront engagés pour exécuter les services requis.
- Partie 2 : la gestion et l'organisation de l'intervention du personnel clé. Tous les curriculum vitae du personnel clé doivent être joints en annexe de la proposition technique. Les CV doivent démontrer les qualifications de haut niveau pour effectuer la prestation décrite. Chaque personnel doit avoir cinq (5) ans d'expériences au minimum dans la conduite de projets web et une expérience avérée dans le développement de plateforme web de gestion de contenu ; en outre, il devra disposer d'une expertise dans le développement d'applications web et une bonne maîtrise des outils de développement web, et avoir des compétences confirmées dans les applications web dynamiques et des systèmes d'information géographique, des références dans les domaines du développement d'applications web et SIG, des connaissances des aspects collatéraux de la conception, de la réalisation et de l'hébergement de sites Web.
- Partie 3 : la performance et les expériences similaires du soumissionnaire avec trois références de clients. Veuillez inclure les descriptions des projets ou missions similaires antérieures.

ii. La proposition financière :

Les soumissionnaires doivent présenter leur proposition suivant le modèle « budget détaillé » stipulé dans la section ii.1. La durée de validité de la proposition financière est fixée à **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date de la remise de soumission. La proposition de coût détaillé sert à déterminer les propositions les plus avantageuses et sera la base de négociation pour l'attribution du contrat. Le coût proposé doit inclure tous les bénéfices, les frais et les taxes afférents. Les coûts supplémentaires ne peuvent pas être inclus après l'attribution. Les révisions aux coûts proposés ne peuvent être apportées après la soumission, à moins que CI ne le demande expressément si la proposition du soumissionnaire est acceptée.

Néanmoins, les soumissionnaires doivent fournir un budget détaillé indiquant les principaux postes de dépenses et toutes les rubriques entrant dans la mission. Ainsi, les offres doivent indiquer les prix unitaires, les quantités et le montant total. Toutes les informations de coût doivent être libellées en **ARIARY**.

Les soumissionnaires doivent fournir les informations justifiant les détails de chaque élément de coût ou du poste aux fins d'une analyse complète. CI se réserve le droit de demander des informations supplémentaires sur les coûts si le comité d'évaluation a des doutes quant au caractère raisonnable ou à l'exhaustivité de la proposition financière du soumissionnaire.

La proposition financière doit être présentée avec l'en-tête, la signature ainsi que les coordonnées fiscales du consultant. A défaut des coordonnées fiscales, il faut qu'il y ait l'adresse physique.

ii.1 Budget détaillé :

Description du service	Unité	Quantité	Taux journalier	Montant total
TOTAL				

3- Calendrier de soumission

Le calendrier suivant résume les dates importantes du processus d'appel d'offres. Les soumissionnaires doivent respecter strictement ces délais :

Date de publication : 17, 21 et 24 Avril 2021

Date limite pour les questions écrites : 30 Avril 2021

Date limite de soumission : 08 Mai 2021 à 17 heures

Les dates suscitées peuvent être modifiées à la seule discrétion de CI. Tout changement sera communiqué à tous les soumissionnaires intéressés et sera publié dans les journaux locaux.

4- Evaluation des propositions et attribution du contrat

Le contrat sera attribué au soumissionnaire dont la proposition satisfait au mieux l'ensemble des critères d'évaluation (qualité et prix) énoncés ci-dessous, répond aux exigences en matière de capacité technique et à la partie financière jugée la plus avantageuse pour CI

Evaluation criteria	Points
Proposition technique	
Connaissance en changement climatique, Adaptation, Atténuation, texte et traités sur le climat	10
Expériences en développement, design, installation et maintenance des pages web et du portail web	15
Expériences en formation, coaching, suivi et assistance technique	10
Pertinence de la méthodologie adoptée aux termes de référence	10
Conformité du plan de travail proposé avec les termes de référence	10
	55
Expertise technique pertinente au projet	
Bonne constitution de l'équipe	10
Expériences Staff (CV, Thématique, Région)	10
	20
Appropriate budget	
Répartition appropriée des jours de travail par rapport aux tâches et aux produits livrables	5
Tarifs journaliers appropriés pour les consultants en fonction de leurs qualifications	10
Autres coûts directs appropriés par rapport à l'étendue des travaux	10
	25
TOTAL	100

Section II. Spécifications

TERMES DE REFERENCE

POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT NATIONAL POUR LA « MISE A JOUR DES CONTENUS DU PORTAIL WEB CBIT ET AMELIORATION DES FONCTIONALITES DU PORTAIL » (Output 2.1.1)

Dans le cadre du projet « renforcement de la capacité nationale à mettre en œuvre les éléments de transparence de l'Accord de Paris » à MADAGASCAR

I. CONTEXTE

Madagascar a ratifié la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatique et l'Accord de Paris respectivement en 1998 et en 2016. Vis-à-vis de ces traités, Madagascar est tenu de remplir ses engagements de rapportage sous le cadre de transparence de l'Accord de Paris, aligné avec sa Contribution Déterminée au niveau Nationale (CDN). Dans ce sens, le Gouvernement de la République de Madagascar a bénéficié d'un appui financier du Fonds pour l'Environnement Mondial pour mettre en œuvre un projet intitulé « renforcement de la capacité nationale à mettre en œuvre les éléments de transparence de l'Accord de Paris ». Le projet est d'une durée de vingt-quatre mois, et vise principalement à (i) établir les outils nécessaires pour mettre en œuvre les éléments de transparences de l'Accord de Paris, (ii) combler les lacunes technologiques relatives aux inventaires des émissions de gaz à effet de serre, (iii) et renforcer les capacités des secteurs et des acteurs sur les activités de transparences.

Parmi les initiatives importantes du projet figurent la mise en place d'un portail web CBIT qui centralisera les informations sur le changement climatique, permettra d'améliorer la gestion des données et de faciliter la coordination et le partage systémiques des données entre les secteurs publics et privés. Le portail permettra également d'améliorer l'accès du public aux informations relatives à la CDN de Madagascar et sa mise en œuvre.

Le site web sera hébergé par le Bureau National des Changements Climatiques et de la REDD+ auprès du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable. Durant cette deuxième année de mise en œuvre du projet, un consultant sera recruté afin d'améliorer le contenu du site ainsi que la fonctionnalité du portail web CBIT Madagascar.

II. OBJECTIFS

Objectifs généraux

Accompagner le Bureau National des Changements Climatiques et de la REDD+ dans la conception et l'opérationnalisation d'un portail web afin d'assurer une meilleure centralisation, circulation et diffusion des informations et données sur le changement climatique.

Objectifs spécifiques

Mettre à jour le portail web afin de :

- Améliorer le contenu du portail
- Faciliter l'accès du public aux informations relatives aux changements climatiques, à la CDN, à l'adaptation, à l'atténuation, aux inventaires des gaz à effets de serre, aux données sur le climat et aux expériences des autres pays, etc.
- Partager les informations et données sur les changements climatiques avec les entités publics et privés
- Promouvoir la cohérence et la transparence des actions et politiques sur le changement climatique
- Sensibiliser le public, les parties prenantes sur le nouveau régime climatique créé par l'Accord de Paris et la politique climatique de Madagascar
- Partager les données relatives au Marché carbone
- Favoriser les collaborations entre les secteurs

III. TACHES CLES

En concertation avec l'équipe du projet CBIT, et du BNCCREDD+, le prestataire devra :

1. Etoffer le contenu du portail, les modifications porteront principalement sur :

- Page d'accueil : CBIT, actualités, parties prenantes, calendrier, recherche, informations, articles, contact CI et images à enlever
- Menu MEDD : organigramme, lien MEDD, BNCC-REDD+, contact, lien vers CBIT Platform, recrutement
- Menu Parties prenantes : sous-menu SECTEURS, sous-menu LIENS SITE WEB des parties prenantes
- Menu changement climatique :
 - Sous-menu données climatiques : texte, lien Météo, lien GIEC
 - Sous-menu : Les Référentiels Internationaux Relatifs Aux Changements Climatiques : texte, document à télécharger
 - Sous-menu Adaptation : texte, PNA,
 - Sous-menu atténuation : texte, NAMA, MDP, REDD+, Registre carbone, MCV, Inventaires de GES
 - Sous-menu Financement climatique : texte, FEM et lien, GCF et lien, ...
 - Sous-menu COP : historique, décisions COP,
 - Sous-menu IEC
 - Sous-menu Lexique
- Menu Accord de Paris
 - Accord de Paris
 - CDN de Madagascar
- Menu INITIATIVES :
 - Bonnes pratiques par secteur

- Menu CALENDRIER
 - Menu DOCUMENTS
 - Menu RESULTATS DES RECHERCHES
 - Ajout de vidéo, image, etc.
- 2. Améliorer la structure, la maquette du site, modifier les rubriques et ajouter d'autres fonctionnalités**
- Cartographie
 - Bannière
 - Permettre aux secteurs (secteurs concernés par l'adaptation et l'atténuation) d'accéder directement dans le portail en leur attribuant un champ spécifique afin qu'ils puissent alimenter le site
- Création menu : catégorisation
 - Création de groupes de discussion des acteurs : Création de comptes et Attribution de droits d'utilisation
- 3. Former l'équipe du BNCCREDD+**
- 4. Former les secteurs sur l'utilisation du portail.**

IV. BUDGET PREVISIONNEL ET REPORTING

1. Format : les budgets doivent être préparés et soumis dans Microsoft Excel et indiquer explicitement toutes les unités (p. ex., jours de travail), les coûts unitaires (p. ex., taux quotidiens chargés) et les coûts totaux. Les fichiers Excel doivent être "déverrouillés" et montrer tous les calculs.
2. Coûts inclus : les budgets doivent inclure des lignes pour :
 - 2.1. Travail, par expert individuel, en HJ, multiplié soit par un salaire journalier de base (MGA). Les taux quotidiens proposés doivent être conformes aux qualifications représentées dans les curriculum vitae des personnes nommées.
 - 2.2. Autres coûts directs.
3. Justification du budget : un exposé du budget doit accompagner la feuille de calcul du budget et justifier les coûts proposés.

V. DUREE DU CONTRAT

La durée de la prestation est de 15 jours (ouvrables), s'étalant du mois Mai 2021 au mois de Juin 2021.

VI. EMPLACEMENT DE LA TÂCHE/DES DÉPLACEMENTS APPLICABLES

Le consultant travaillera obligatoirement avec le BNCCREDD+, Conservation International, et les secteurs concernés (publics, privés), à partir de sa base d'opération, et devra effectuer des visites aux parties prenantes identifiées à Madagascar.

VII. LIVRABLES

Le consultant est astreint à la production des rapports et d'un portail web fonctionnel

- Rapport de démarrage détaillant la compréhension/interprétation des termes de référence ; la méthodologie d'exécution de la mission ; le plan de travail et le calendrier de mise en œuvre convenus avec le BNCC et CI-Madagascar, soumis 5 jours après la signature du contrat.
- Rapport intermédiaire présentant l'état d'avancement des travaux avec l'amélioration des contenus, de la structure, des maquettes et des rubriques du web portal et base des données et application web pour le système métadonnées.
- Portail web dynamique, fonctionnel et avec de nouvelles fonctionnalités
- Rapport de la formation de l'équipe désigné par le BNCCREDD+ à l'administration du portail web et des représentants des secteurs.
- Rapport final de la prestation soumis 15j au plus tard avant le terme de la mission pour être validé par BNCCREDD+ et CI

VIII. PROFIL

- La présente mission s'adresse aux professionnels ayant des compétences confirmées dans les applications web dynamiques et des systèmes d'information géographique, des références dans les domaines du développement d'applications web et SIG, des connaissances des aspects collatéraux de la conception, de la réalisation et de l'hébergement de sites Web.
- La mission doit être conduite par un consultant, en règle vis-à-vis de l'administration du pays de son siège social
- Être titulaire d'un diplôme universitaire (minimum niveau Bac+4) dans le domaine des Technologies l'information et de la Communication (TIC) ou tous autres domaines liés aux TIC
- Disposer d'au moins cinq (5) ans dans la conduite de projets web et une expérience avérée dans le développement de plateforme web de gestion de contenu ; en outre, il devra disposer d'une expertise dans le développement d'applications web et une bonne maîtrise des outils de développement web (système de gestion de contenu (CMS), HTML, XML, PHP, java, Javascript, MySQL, PostgreSQL etc). Il devra justifier d'une expérience avérée du CSS et des normes du Word Wide Web Consortium (W3C)

Capacité linguistique en malagasy, en anglais et en français est exigée avec une excellente compétence rédactionnelle dans les trois langues.



Section III. Normes d'approvisionnement et de contrat

Engagement du candidat en matière de transparence, d'intégrité, de responsabilité environnementale et sociale.

Dossier d'appel d'offres : N°AO-002/21/CI/CBIT

Objet : METTRE A JOUR LES CONTENUS DU PORTAIL WEB CBIT ET AMELIORER LES FONCTIONALITES
DU PORTAIL

Tous les candidats s'engagent à appliquer les normes de conduite les plus élevées en préparant, en soumettant leurs offres. Et, s'ils sont sélectionnés, ils se chargeront éventuellement des travaux spécifiés lesquels se conforment au code d'éthique de CI.

CI s'appuie sur l'intégrité personnelle, le bon jugement et le bon sens de tous les tierces parties agissant à son nom ou fournissant des services à l'organisation pour traiter des problèmes qui ne sont pas expressément traités par le Code ou comme indiqué ci-dessous.

1- En conformité avec le code d'éthique, nous certifions que :

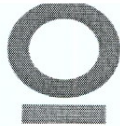
- a) Nous comprenons et acceptons que CI ainsi ses partenaires contractuels, ses bénéficiaires et les autres parties avec lesquelles nous travaillons sont tenus de s'engager à respecter les normes les plus élevées de transparence, d'équité et d'intégrité en matière de la passation de marchés.

2- En conformité avec le respect des normes sociales et environnementales, nous certifions que :

- a) Nous nous engageons à respecter les normes élevées d'éthique et d'intégrité ainsi que toutes les lois applicables dans l'ensemble de nos opérations, y compris l'interdiction des actions en rapport avec le Trafic des personnes, le travail des enfants, le travail forcé, les abus sexuels, l'exploitation ou le harcèlement. Nous respectons les droits de l'homme internationalement proclamés et ne prenons aucune mesure qui contribue à la violation des droits de l'homme. Nous protégeons ceux qui sont les plus vulnérables aux violations de leurs droits et des écosystèmes qui les soutiennent.
- b) Nous respectons et appliquons pleinement les normes environnementales et sociales reconnues par la communauté internationale, y compris les conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT) et les conventions internationales pour la protection de l'environnement, conformément aux lois et règlements applicables au pays où le contrat doit être exécuté.

3- Pour ce qui est de notre éligibilité et notre conduite professionnelle, nous certifions que :

- a) Nous ne sommes pas et aucun de nos affiliés (membres, employés, sous-traitants et consultants) en état de faillite, de liquidation, de règlement judiciaire, de cessation d'activité ou de faute professionnelle grave telle que déterminée par un Organisme de réglementation responsable d'octroi de licences et/ou de la réglementation des activités du candidat.
- b) Nous n'avons pas commis et nous ne livrerons pas à des actes criminels ou frauduleux. Nous n'avons pas été condamnés au cours des cinq dernières années par un jugement définitif pour des infractions telles que la fraude ou la corruption, le blanchiment d'argent ou la faute professionnelle.



- c) Nous n'avons pas été impliqués dans la rédaction ou la recommandation de l'étendue technique de ce document de sollicitation.
- d) Nous ne sommes pas engagés dans aucune collusion ou fixation de prix avec d'autres candidats.
- e) Nous n'avons pas fait de promesses, d'offres ou de subventions, directement ou indirectement, à des employés de CI impliqués dans cette acquisition, ou à un fonctionnaire du gouvernement en relation avec le contrat à exécuter, dans l'intention d'influencer indûment une décision ou de recevoir un avantage indu.
- f) Nous avons pris aucune mesure et ne prendrons aucune mesure pour limiter ou restreindre l'accès d'autres entreprises, d'organisation ou d'individus à participer au processus d'appel d'offres lancé par CI.
- g) Nous avons rempli nos obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale ou des impôts conformément aux dispositions en vigueur du pays où le contrat doit être exécuté.
- h) Nous n'avons pas fourni et prendrons toutes les mesures raisonnables pour nous assurer que nous ne fournissons pas et n'octroierons sciemment un soutien matériel ou de ressources à toute personne ou entité qui commet, tente de commettre, préconise, facilite ou participe à des actes terroristes, ou a commis, tenté de commettre, faciliter ou participer à des actes terroristes, et nous nous conformons à toutes les lois applicables en matière de financement antiterroriste et de blanchiment d'argent (y compris USA Patriot Act et Us Executive Order 13224).
- i) Nous certifions que ni nous ni nos administrateurs, dirigeants, personnels clés ou bénéficiaires effectifs ne sommes inclus dans une liste de sanctions financières ou économiques, d'exclusion ou de suspension adoptées par les Etats-Unis, les Nations Unies, l'Union Européenne, la Banque Mondiale ou les Services généraux de la liste de l'administration des parties exclues des programmes d'approvisionnement fédéral ou de non-approvisionnement conformément aux OCOM 12549 et 12689 " exclusion et suspension'.

Nom :

Signature :

Titre :

Date :

Antananarivo le, 14 Avril 2021

Léa RAKOTOMALALA
Directeur des Opérations